



Club Nautique d'Arès
Hôtel de ville
7, rue Pierre Paulilhac
33740 Arès



<http://cnares.fr> - @ infos@cnares.fr - 05 56 60 05 37

Assemblée Générale Ordinaire **10 Février 2024**

Nombre de membres présents : 42
Nombre de membres représentés : 5
Nombre de votes : 47
Effectifs du club : 170 adhérents / 133 adultes
Quorum : 67

Présence de Monsieur le maire d'ARES (Xavier DANÉY) accompagné de plusieurs adjoints

1) Rapport Moral : (Jean Lissonde)

Remerciements pour leur présence à :

- M. le Maire, les adjoints (Jocelyne Dumartin, Charles Berry et Renaud Chambolle).
- Les membres du Comité Directeur qui sont dans la salle, les membres du Bureau ainsi qu'Héloïse et son équipe

Déroulement de l'AG :

- Héloïse présentera le bilan sportif de la saison,
- Serge, le Secrétaire, commentera les effectifs du Club,
- Bertrand, le Trésorier, finira avec les résultats financiers,
- Echanges avec les membres du club,
- Votes des bilans,
- Philippe nous fera un bilan de la vente des polos,
- Conclusion et parole au Maire.
- Apéritif - Buffet campagnard préparé par Serge et Héloïse.

Le CNA se porte bien. Avec des effectifs stables. Des résultats de l'école de voile en progression. Une école de sport à saturation avec des demandes en liste d'attente. Une belle flotte homogène qui vient de s'enrichir de 6 catamarans pour les enfants de 9 à 11 ans, d'un 590 qui complète une flotte de 4 bateaux de ce type dont le Leclerc qui est maintenant notre propriété.

Héloïse, Serge et Bertrand vont détailler ces résultats.

Malgré tout, fin 2023, nous avons fait le constat avec Héloïse que l'équilibre était difficile à respecter entre la navigation, l'entretien de la flotte et la gestion administrative. Nous avons

atteint un plafond de verre qui nous empêche de stabiliser les résultats, voire de les améliorer et de se projeter sur de nouveaux développements.

Jusqu'à présent, Héloïse pouvait s'appuyer sur des emplois aidés, un ou deux apprentis en Brevet professionnel (BPJEPS), un emploi en service civique et une équipe de moniteurs et aide-moniteurs saisonniers. Ce ne sont pas des emplois pérennes et la continuité de nos actions repose sur les épaules d'Héloïse avec le soutien du Bureau, du Comité Directeur et des bénévoles du Club qui participent à la vie et la convivialité de notre association.

Les formations en BP que doit gérer Héloïse sont des emplois à mi-temps avec un temps de formation théorique à Bordeaux. Il faut bien sûr les conserver, mais nous n'avons pas de candidature pour cette année.

Pour le service civique, ce sont des emplois que nous apprécions beaucoup et qui se sont succédés sans interruption pendant 10 ans. Dans la mesure du possible il faut les renouveler parce qu'ils sont utiles et enrichissants pour eux comme pour nous, et nous avons eu de belles surprises. Malheureusement, malgré nos demandes nous n'avons pas de postulant depuis 3 ans.

Avec le Comité Directeur nous avons donc pris la décision d'embaucher un emploi permanent d'adjoint à la Cheffe de base.

Ce sera donc une adjointe. Elle s'appelle Karine. Elle sera avec nous à partir du 26 février pour un CDD jusqu'à la fin de l'année que nous espérons la prolonger avec un CDI en emploi aidé si bien entendu les résultats sont positifs notamment sur le plan financier.

Avec cet appui nous espérons :

- Améliorer le remplissage des stages par une meilleure communication.
- Absorber les demandes en école de sport, dans la limite de ce que peut offrir notre flotte, et en s'efforçant d'apporter de la progressivité dans les niveaux, du débutant vers la pratique autonome pour de la voile loisir, ou de perfectionnement vers la compétition en équipe de Club.
- Développer et pérenniser nos offres pour les groupes scolaires.
- Développer des projets de partenariat avec les CE, notamment avec la CCAS EDF d'Arès avec qui nous avons pris des contacts.
- Mettre en place notre projet en direction des personnes handicapées et obtenir le label Handi-valide auprès de la FFV.
- Mieux suivre la maintenance de nos flottes.
- Organiser des chantiers bénévoles, notamment pour la maintenance des 590 et des remorques du Club et ainsi limiter un peu la sous-traitance.
- Améliorer la gestion des événements, comme les régates de Club ou la fête du Club. De même que nous souhaitons cette année nous impliquer dans les actions que prépare la mairie dans le cadre des JO.

Flotte du CNA : Pour compenser partiellement l'achat des 6 catamarans nous avons vendu 5 bateaux dont 3 bateaux de régates. Il reste 3 SL16 ou 15,5. Un seul est utilisé en compétition par Louane et Lise. Ce serait bien que les deux autres trouvent des équipages pour les accompagner.

Régates : En 2023 le CNA a organisé 9 régates dont le National 590 avec 17 bateaux avec de nombreux bateaux du CNA et beaucoup d'équipiers de l'école de sport.

Début 2023 nos championnes se sont distinguées, notamment à Miami en championnat du monde avec un podium pour Maë.

En 2024, pour les amateurs, que ce soit en entraînement, en optimist, en catamaran, en 590 ou en Pinasse nous avons une vingtaine de journées possibles pour régater, dont 8 ou 9 régates organisées par notre Club et déclarées au calendrier de la FFV.

Pour les plus jeunes il y a le critérium départemental qui se déroule sur le Bassin.

Pour les adolescents comme Louane et Lise il y a les compétitions régionales qui peuvent les mener jusqu'au championnat de France.

Les adultes peuvent aussi régater en catamaran, en 590 ou en pinasse à voile.

Les infrastructures et les aménagements extérieurs :

- D'abord nous remercions la Mairie pour le renouvellement de l'aide financière, ainsi que les aides matérielles, en particulier pour la Cata+.
- Je remercie également le CTM pour sa réactivité lorsque nous avons un problème.
- Le parking du Club a bien souffert lors des tempêtes de l'automne. Il aurait besoin d'une restauration.
- D'autre part, nous ne pouvons plus stocker les mâts sur les containers. Il faut envisager un ou deux racks pour 5 ou 6 mâts de réserve.
- Avec la démolition des anciens ateliers municipaux, nous allons perdre le rangement du deuxième container et de 6 remorques à bateaux dont celle de la pinasse. J'espère que nous aurons de la place au CTM pour les remorques.
- Après, nous avons toujours un besoin urgent d'agrandissement de nos surfaces de stockage. J'ai peur que les mesures de simplification des normes de notre 1^{er} Ministre n'arrivent tout de suite jusqu'à Arès pour autoriser ces agrandissements.
- En attendant, on devrait pouvoir faire du provisoire soit avec des structures démontables, grillagées mais sécurisée. Soit des roulottes type roulotte de chantier, qu'on peut rapatrier au CTM l'hiver. Soit en rapatriant le deuxième container du CNA.

Héloïse et Serge pour les chiffres (effectifs) de l'année

Bertrand pour le rapport financier

Les questions

Approbation des rapports

Philippe pour les vêtements

Bilan effectifs 2023 (Serge Pérez)

Les effectifs du Club : ***170 membres***

Effectifs

ANNÉE	NOMBRES DE MEMBRES	DÉPARTS	ARRIVÉES	MOYENNES D'AGES
2014	170	-48	+ 46	40 ans
2015	178	- 39	+ 47	40 ans
2016	170	- 46	+ 40	40 ans
2017	156	-43	+29	41 ans
2018	178	-33	+55	41 ans
2019	180	-53	+55	38 ans
2020	144	-61	+25	39 ans
2021	159	-28	+43	37 ans
2022	170	-33	+44	38 ans
2023	170	-31	+31	39 ans

Licences

ANNÉE	FF Voile			FFVL	
	ADULTES	JEUNES	TOTAL	PINASSE	KITE
2014	93	33	126		
2015	99	33	134	9	11
2016	102	35	137	9	9
2017	102	30	132	10	11
2018	103	31	134	8	11
2019	88	36	124	11	14
2020	53	32	85	7	11
2021	97	38	135	8	6
2022	115	43	158	10	5
2023	117	43	160	9	

Dont 6 licences moniteurs, + 25 licences temporaires, +428 passeports voile

Ecole de sport/Voile loisir

ANNÉE	7/9 ANS	10/13 ANS	14/18 ANS	TOTAL JEUNES	ADULTES	TOTAL	DÉPARTS	ARRIVÉES
2014	4	13	11	28	23	51	12	13
2015	9	13	10	32	33	65	7	21
2016	9	18	4	31	36	67	23	25
2017	3	14	10	27	33	60	20	13
2018	0	15	10	26	34	60	25	25
2019	8	12	9	29	32	61	19	22
2020	9	11	8	28	21	49	31	19
2021	6	15	6	27	26	53	17	20
2022	10	19	4	33	43	76	11	34
2023	16	14	13	43	44	87	0	11

Commentaires :

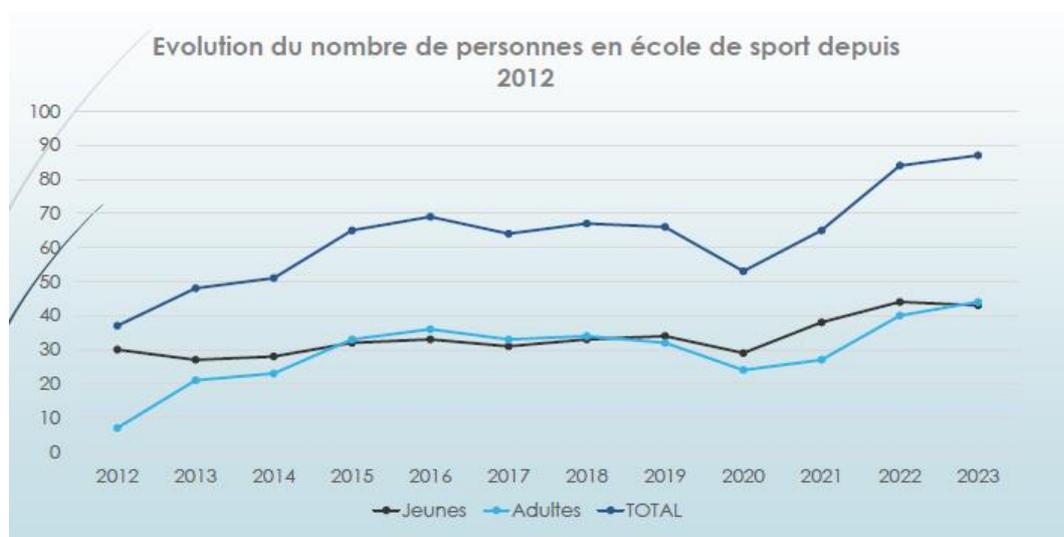
- Effectifs :

- Après une baisse des effectifs en 2020 due à la Covid, nous avons enregistré une bonne remontée en 2021 et en 2022 où nous comptons 170 adhérents. En 2023, nous avons stabilisé les effectifs à 170 membres.
- Cette année, nous avons eu un turnover équilibré avec 31 départs pour 31 arrivées, ce sont principalement des personnes qui viennent au club pour apprendre la voile par le biais de l'école de sport.
- Nous avons remarqué que 15 à 20% des licenciés qui quittent l'école de sport restent membres du CNA pour partager la vie du Club et utiliser parfois les bateaux du Club.

- Nous avons également constaté que la moyenne d'âge a baissé depuis 2018, elle était alors de 41 ans et depuis 2019 nous sommes passés sous la barre des 40 ans pour arriver cette année à une moyenne de 39 ans.
- A noter que parmi tous nos adhérents, nous comptons 99 Arésiens soit 60% des effectifs, 25 Andernosiens et 15 Légeot-Ferret Capiens.
- Licences :
 - 96% des membres sont licenciés à la FFV. C'est un chiffre important qui montre le dynamisme du CNA et l'intérêt des membres pour la pratique sportive et compétitive au travers des différentes sections (Equipe de Club, habitables, pinasse, Kite et école de sport).
 - Parmi la quarantaine d'adultes qui compose l'école de sport, nous devrions proposer plus d'initiation sur la pinasse pour renforcer cette section qui manque toujours de monde.
- Ecole de sport :
 - Cette année l'école de voile a enregistré l'arrivée de 12 licenciés supplémentaires (11 jeunes et 1 adulte).

Héloïse ANGIBAUD nous présente ensuite le bilan sportif et les résultats des stages d'été, vous retrouverez tous ces détails ci-dessous.

Participants voile à l'année

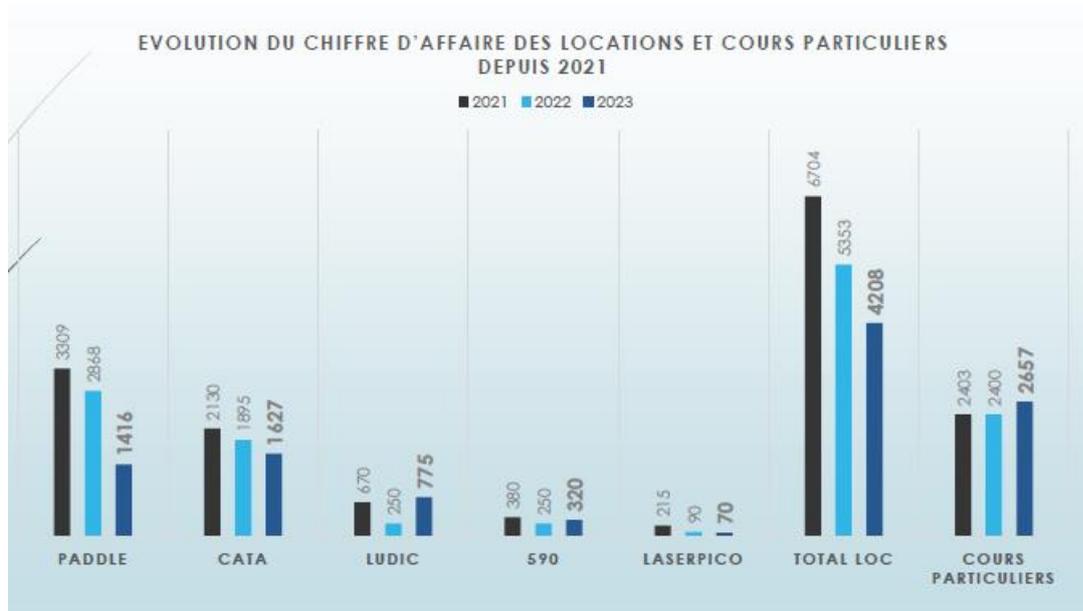


ANNÉE	7/9 ANS	10/13 ANS	14/18 ANS	TOTAL JEUNES	ADULTES	TOTAL	DÉPARTS	ARRIVÉES
2014	4	13	11	28	23	51	12	13
2015	9	13	10	32	33	65	7	21
2016	9	18	4	31	36	67	23	25
2017	3	14	10	27	33	60	20	13
2018	0	15	10	26	34	60	25	25
2019	8	12	9	29	32	61	19	22
2020	9	11	8	28	21	49	31	19
2021	6	15	6	27	26	53	17	20
2022	10	19	4	33	43	76	11	34
2023	16	14	13	43	44	87	0	11

Stages EFV



Locations et cours particuliers 2023



Classes de mer, lycée et groupe

- UNSS Lycée d'Andernos (400€)
 - 6 lycéens pour deux séances au printemps
 - 10 élèves à l'automne pour deux séances à l'automne
- Accueil de plusieurs classes de mer (6 508 €)
 - Le Las : 41 enfants
 - Lot et Garonne : 44 enfants, 3 séances
 - Pep33 : 25 élèves, 3 séances
 - Castel Landou : 70 élèves, 2 séances
 - Centre de loisirs d'Arès : 16 enfants
 - 196 élèves accueillis !
- Groupe de 26 adultes (550€)

La Pinasse

- Reparations de pré-saison aux chantiers "Les pieds au sec" de Mortagne sur Gironde
- Environ 17 membres
- 6/10 participations aux régates
- Une quinzaine de sorties depuis le CNA
- Participation à la CATA Plus

Pinasse pour la saison 2024

- Débuts prochain des travaux de pré-saison
- Nouveau mode de remboursement des frais d'entretien (avance CNA avant remboursement Mairie)
- AG des Pinassayres à venir (30 Mars) , election d'un nouveau bureau
- Volonté de promouvoir la voile traditionnelle autrement qu'avec des régates (journées découvertes , jeunes public , randonnées , participation à des festivals de voile traditionnelle)

Héloïse profite de l'occasion pour remercier toute son équipe de moniteurs, aides moniteurs et apprentis. Remerciements également pour les membres du Comité Directeur et du Bureau pour les coups de mains donnés tout au long de l'année.

Rapport financier

Compte de résultat.

L'exercice 2023 présente un excédent de 4346 euros. Si ce résultat est satisfaisant, il faut noter plusieurs points.

- 1) Le résultat d'exploitation (hors produits financiers, et produits exceptionnels) négatif à 6318 E est dû en particulier à l'amortissement sur un an du 590 Leclerc pour 7500 euros. (Amortissement nécessaire pour l'intégrer aux immobilisations)
- 2) La CATA+ a présenté un solde négatif de 1800 euros.
- 3) Le Centre Leclerc a annulé son aide pour 3000 euros
- 4) Les Classes de Mer présentaient 9285 euros en 2022 pour 5878 euros en 2023.
- 5) Les produits exceptionnels à 12437 euros sont dus principalement pour 7500 euros à la valorisation du 590 Leclerc, 2500 euros pour le remboursement du mât du Ludic par la MAIF, et 1500 euros pour le remboursement de l'acompte pour l'achat des Funboats non livrés.
- 6) Les ventes de stages sont à un niveau élevé mais restent en dessous des 100 000 euros, notre plafond de verre ! Les locations présentent un résultat faible. Pour exemple, les locations « paddle » étaient de 2868 euros en 2022 pour 1416 euros en 2023.
- 7)

8) Bilan

A l'Actif. Les **immobilisations** augmentent de 44654 euros nets à 57030 euros soit + 28% (investissements pour renouvellement de la flotte : 28849 euros).

La disponibilité de **trésorerie** s'élève à 162226 euros pour 171049 euros pour l'exercice 2022. La politique du CNA de renouvellement de la flotte affecte de façon modérée l'impact sur la trésorerie (-5%) (Résultat des dotations aux amortissements maîtrisées).

Au passif. Dettes fournisseurs ; 2516 euros (516 euros pour facturation de notre fournisseur de logiciel de vente et gestion à distance Axyomes.

Dettes sociales : 2566 euros (Urssaf novembre 2023 réglé au 15/01/2024)

Prévisionnel 2024

La CATA + 2024 n'est budgété ni en charges, ni en produits. (Prévision à l'équilibre)

Les investissements s'élèveront à 17880 euros (Optimists, 590, moteur 15 cv, mises à l'eau T12)

La masse salariale augmentera à 81479 euros pour 74586 euros en 2022. (+9.2%)

Les ventes (hors CATA +) sont budgétées au-delà des 100 000 euros par l'apport de Karine notre Adjointe à Héloïse.

Compte de résultat du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	28 255,41 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	111 477,91 €
Achats d'études et de prestations de services	16,00 €	Prestation de services	100 917,25 €
Achats non stockables de matières et de fournitures	37,00 €	Vente de marchandises	9 045,64 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 932,74 €	Produits des activités annexes	475,00 €
Fourniture d'équipement et de petit équipement	1 414,14 €		0,00 €
Autres fournitures	23 664,70 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	10 319,87 €	74- Subventions d'exploitation	21 071,94 €
Sous-traitance générale	548,10 €	Etat: ANS, ARES, ...	0,00 €
Locations	139,20 €		0,00 €
Entretien et réparation	4 052,02 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	3 459,55 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	872,00 €
			0,00 €
62 - Autres services extérieurs	7 052,41 €	Commune(s):	9 700,00 €
Rémunérations immédiates et honoraires	390,00 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Frais de publicité	147,32 €		0,00 €
Déplacements, missions	3 732,00 €	Organismes sociaux (à déduire):	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	534,82 €		0,00 €
Services bancaires, autres	2 234,27 €	Fédération	0,00 €
		ASP	5 499,94 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Autres recettes (précises)	1 000,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €		0,00 €
64- Charges de personnel	74 586,25 €	75 - Autres produits de gestion courante	7 761,00 €
Rémunération des personnels	46 794,02 €	Dont cotisations	5 701,00 €
Charges sociales	24 706,43 €	76 - Produits financiers	1 418,88 €
Autres charges de personnel	1 085,80 €	77 - Produits exceptionnels	12 436,94 €
65- Autres charges de gestion courante	14 055,86 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
66- Charges financières	0,00 €	79 - Transfert de charges	12 423,50 €
67- Charges exceptionnelles	3 191,60 €	TOTAL DES PRODUITS	166 530,19 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	22 443,38 €		
TOTAL DES CHARGES	162 183,78 €		

Résultat : 4 346,41 €

Bilan exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Actif	N		
	Enf	Amortissements	Net
Actif Immobilisé			
Immobilisation Corporelle			
- Matériel	91 426,10 €	34 322,72 €	57 303,38 €
Total 1			57 303,38 €
Actif Circulant			
Créances			0,00 €
Disponibilité Trésorerie			162 225,75 €
- Parts sociales			12 998,00 €
- CMM courant vote			37 326,15 €
- Comptes à terme			36 000,00 €
- CMM budget vote			72 339,26 €
- SPCA courant Tracasse			3 269,13 €
- Caisse bureau			303,71 €
Total 2			162 225,75 €
Total général			219 529,13 €
Passif			
Fonds Propres			
Report à nouveau			210 100,00 €
Bénéfice ou Déficit			4 346,41 €
Situation Nettes			214 446,43 €
Total 1			214 446,43 €
Total 2			0,00 €
Total 3			0,00 €
Dettes			
Dettes fournisseurs			2 514,25 €
Dettes Fiscales et Sociales			2 568,45 €
Produit Constaté d'Avance			0,00 €
Total 4			5 082,70 €
Total général			219 529,13 €

Budget prévisionnel du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	16 990,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	104 572,00 €
Achats d'études et de prestations de services	300,00 €	Prestation de services	101 745,00 €
Achats non décaissés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	2 152,00 €
Fournitures non décaissées (jeux, énergie)	4 000,00 €	Produits des activités annexes	675,00 €
Fournitures d'équipement et de petit équipement	2 000,00 €		
Autres fournitures	10 690,00 €		
61 - Services extérieurs	9 024,00 €	74 - Subventions d'exploitation	19 600,00 €
Sous-traitance générale	0,00 €	État (ANR, ARS, ...)	0,00 €
Locations	0,00 €	Région(s)	0,00 €
Entretien et réparation	4 224,00 €	Département(s)	500,00 €
Assurance	3 800,00 €	Commune(s)	9 700,00 €
Documentation	1 000,00 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0,00 €
Divers	0,00 €	Organismes sociaux (à décaisser)	0,00 €
62 - Autres services extérieurs	4 700,00 €	Régulation	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Publicité, publication	2 000,00 €	ASP	0,00 €
Déplacements, missions	500,00 €	Autres recettes (préciser)	9 000,00 €
Régie postale et de télécommunications	600,00 €		
Services bancaires, autres	1 600,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	7 200,00 €
63 - Impôts et taxes	0,00 €	Dont cotisations	7 200,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	76 - Produits financiers	2 110,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
64 - Charges de personnel	81 479,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €
Rémunération des personnels	53 759,00 €	79 - Transfert de charges	14 090,00 €
Charges sociales	27 720,00 €		
Autres charges de personnel	0,00 €		
65 - Autres charges de gestion courante	15 590,00 €		
66 - Charges financières	0,00 €		
67 - Charges exceptionnelles	1 500,00 €		
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	18 289,00 €		
TOTAL DES CHARGES	147 572,00 €	TOTAL DES PRODUITS	147 572,00 €

Il est demandé aux adhérents présents d'approuver les rapports moral et financier. Les membres votent à main levée et approuvent ces rapports à l'unanimité.

Philippe Desseaux nous fait ensuite un rapide bilan des ventes de polos et casquettes :

70 polos
26 casquettes

Il informe également les membres que le changement du Logo du club est à l'étude et qu'une mouture est en préparation.

3) Intervention de Monsieur le Maire :

Monsieur DANEY prend la parole et félicite les jeunes du club présents pour cette A.G. Il commente ensuite les diverses demandes qui lui ont été formulées par certains intervenants.

- Accord pour un logement saisonnier destiné à Karine.
- Pour le désenvasement, l'UGS était une erreur. Il reste favorable à la solution du clapage en Mer. Il ne souhaite pas de dépenses du SIBA sur le Sud du Bassin si celles-ci ne sont pas équilibrées avec celles du Nord.
- Pas d'agrandissement possible du Club à cause de la loi Littoral.
- D'accord pour les racks pour le rangement des mâts.
- D'accord pour la réfection du parking mais en attente de trouver un budget.
- Pour des stockages mobiles temporaires...pourquoi pas (à étudier).
- D'accord pour le déplacement du container n°2 et des remorques au CTM.
- Grand concert d'été se fera le 25 juillet, donc OK pour la Cata+ le week-end du 20 juillet
- Ok pour le renouvellement du food truck au Club mais AOT avec consultation.
- Dépenses de maintenance de la pinasse prépayées par le Club à valider.

Le Maire rappelle son attachement au club et se félicite de la bonne gestion de ce dernier.

L'assemblée générale se termine, Jean Lisonde invite tous les membres présents à partager un buffet froid.

**Le Président
Jean LISSONDE**

**Le secrétaire
Serge PEREZ**

